

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
33	33	30

Date de la convocation : 06.12.2022

Date d'affichage : 06.12.2022

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le :

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel BISSON, Maire,

PRESENTS : Monsieur BISSON, Madame THOBOR, Monsieur FLAHAUT, Mesdames LENGARD, DUCLAU, Monsieur NIATI, Madame LITWINSKI, Messieurs BIANCHI, LAUBERTHE, Mesdames HULIN, VESSAH, Monsieur CAMPEIS, Madame HABERT, Messieurs AGARD, ABDELLAOUI, Madame BITTY KOUAKOU, Monsieur JLASSI, Mesdames THELUS ROSINEL, AWALE GUEDE, BETHUNE, Messieurs NDOYE, CARRARA, Madame ARPACI.

PROCURATIONS : Monsieur NIANE pour Monsieur BIANCHI, Monsieur GOUET-YEM pour Monsieur BISSON, Monsieur VEY pour Madame THOBOR, Madame KOMBO-TSIMBA pour Monsieur LAUBERTHE, Madame SOUFI pour Monsieur NIATI, Monsieur EDOM pour Monsieur FLAHAUT, Madame POCHOT pour Madame LENGARD.

ABSENTS : Mesdames RHOUN, AUDET, Monsieur AMIENS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame HULIN.

Objet de la délibération

Modification du tableau des effectifs – Créations de postes

Rapporteur : M. Bisson

N° 2022-79

VU le code général de la fonction publique,

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents à temps complet ou non,

CONSIDÉRANT les propositions à avancement de grade ou les demande d'intégration directe d'une nouvelle filière de certains agents, l'actualisation du tableau des effectifs est nécessaire afin de procéder à leur nomination lorsque tous les emplois sont pourvus ou si les grades n'existent pas au tableau.

Après l'avis de la commission générale en date du 28 novembre 2022,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE,

Article 1^{er} : De créer les postes suivants et d'adopter le tableau des effectifs ainsi modifié présenté en annexe :

Filière Animation

- I poste d'adjoint d'animation territorial principal 2^{ème} classe, catégorie C, à temps complet,

Filière Sociale

- 1 Poste d'agent social territorial, catégorie C, à temps complet,

Filière Culturelle

- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, principal 1^{ère} classe, Catégorie B, à temps complet,

Article 2 : Précise que les crédits sont inscrits au budget.

Le maire :

- *Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.*

**POUR EXTRAIT CONFORME
LIEUSAIN, le 12 décembre 2022**

La secrétaire de séance



Nadine HULIN

Le Maire,



Michel BISSON

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 12-12-2022

GRADE OU EMPLOIS	CAT	Effectifs budgétaires	Postes pourvus	Dont TNC *
Directeur général des services (DGS)	A	1	1	
Directeur général adjoint des services (DGAS)	A	1	0	
Sous Total		2	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché hors classe	A	1	1	
Attaché principal	A	3	3	
Attaché	A	9	8	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	4	2	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0	
Rédacteur	B	7	6	
Adjoint adm pal de 1ère classe	C	14	13	
Adjoint adm pal de 2ème classe	C	17	15	
Adjoint administratif	C	12	10	
Sous Total		68	58	
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur hors classe	A	1	1	
Ingénieur principal	A	1	1	
Ingénieur	A	2	1	
Technicien Principal 1ère classe	B	3	3	
Technicien Principal 2de classe	B	3	1	
Technicien	B	5	2	
Agent de maîtrise principal	C	3	2	
Agent de maîtrise	C	5	3	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	14	14	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	24	22	2
Adjoint technique	C	58	51	10
Sous Total		119	101	12
FILIERE MEDICO SOCIALE				
Assistant soci-éducatif de classe exceptionnelle	A	1	1	
Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	A	3	3	
Educateur de jeunes enfants	A	5	2	2
Puéricultrice Hors classe	A	1	0	
Infirmier en soins généraux de de classe supérieure	A	1	1	
Auxiliaire puériculture de classe normale	B	7	5	2
Agent social	C	1	0	
Agent spécialisé principale des écoles mat 1ère classe	C	7	7	
Agent spécialisé principale des écoles mat 2ème classe	C	9	8	
Sous Total		35	27	4
FILIERE ANIMATION				
Animateur Principal 1er Classe	B	3	2	
Animateur Principal 2ème Classe	B	2	1	
Animateur territorial	B	4	2	
Adjoint d'animation pal 1ère classe	C	3	3	
Adjoint d'animation pal 2ème classe	C	19	17	
Adjoint d'animation	C	31	23	1
Sous Total		62	48	1
FILIERE CULTURELLE				
Assistant de conservation du patrimoine principal 1ère classe	B	1	0	
Assistant de conservation du patrimoine principal 2ème classe	B	1	1	
Adjoint du patrimoine 1ère classe	C	1	1	
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	1	0	
Assistant d'enseignement artistique	B	5	3	3
Sous Total		8	5	3

FILIERE SPORTIVE				
Educateur APS Principal de 1ère classe	B	1	1	
Educateur APS Principal de 2ème classe	B	1	0	
Educateur APS Principal	B	1	1	
Sous Total		3	2	0
POLICE MUNICIPALE				
Brigadier Chef Principal	C	3	2	
Gardien et brigadier	C	5	2	
Sous Total		8	4	
TOTAL		305	246	20